EVOLUTION DU STATUT DE LA PIE-GRIECHE GRISE(*Lanius excubitor*) DANS LA REGION DE BOVES(80) 1973-1979.

par X.Commecy et B.Mercier

Cet article n'est pas le résultat d'une recherche systématique sur la Pie-grièche grise mais une compilation des observations que plusieurs observateurs ont pu faire dans une zone assez restreinte des vallées de l'Avre et de la Noye et qui est souvent fréquentée par les ornithologues picards.

Si la Pie-grièche grise peut se reproduire dans toute la France (extrême Ouest excepté)elle ne le fait que très localement et la littérature consultée indique qu'elle est en voie de raréfaction dans notre pays.L'Atlas des oiseaux nicheurs de France donne un effectif compris entre 10 000 et100 000 couples sur tout le territoire,ce qui est bien peu.
En Picardie,cet oiseau est un nicheur rare mais régulier.L'espèce est quasiment absente de l'Aisne et de l'Oise et seule la Somme dans ses vallées en accueille encore quelques couples.Dans les régions limitrophes à la notre,les populations de ce laniidae sont quasiment inexistantes:
Considérée comme rare dans la région parisienne
Quelques couples épars dans la région Nord Pas de Calais
Ceci prouve bien l'importance de la vallée de la Somme et de ses affluents pour tout le quart Nord Ouest de la France.

Les observations hivernales de cette Pie-grièche sont plus nombreuses et beaucoup plus dispersées;dans le département de la Somme, elle peut être vue aussi bien en bord de mer(Baie de Somme 1979) qu'à l'intérieur des terres(Corbie 1976),en forêt(forêt de Crécy 1974) comme dans les jardins(Albert 1979)

Les marais de Boves,comme tous les marais picards,correspondent aux alluvions étanches de fonds de vallées.Ils constituent une large zone (500 à 1000m) plus ou moins boisée (principalement des peuplieraies)parsemée d'étangs,de phragmitaies et de prairies humides,entaillant le plateau calcaire à agriculture de type "Open-field" .La zone prospectée est en fait la basse vallée de l'Avre entre l'agglomération amiénoise (Cagny/Longueau) et le Paraclet (Fouencamps).C'est la zone la plus marécageuse et la plus

ouverte de la vallée qui au Sud est plus boisée et moins large.

Nos observations ont commencé en I973,mais les preuves de la nidification de la Pie-grièche grise n'ont été apportées qu'en I976.

En I974,l'espèce avait été signalée en Juin puis pendant toute l'année en I975.La nidification est donc possible dès cette période.En I976,c'est la découverte d'un couple nourrissant 3 jeunes le I9 Juin dans le marais communal de Boves.Dès cette année là,nous notons que le secteur semble favorable à cette espèce puisqu'un couple nicheur avait été découvert au début des années I970 à Blangy-Tronville,soit à moins de I0 km de la zone étudiée.

En I977,si aucune preuve de nidification n'a pu être donnée,la présence régulière d'un ou deux individus dans le secteur ainsi que l'observation de parades laisse supposer que l'espèce a continué à se reproduire.

En I978,ce sont 3 ou 4 couples qui nicheront.

Si l'on accepte les valeurs données par P.GEROUDET pour le territoire de nidification nescessaire aux Pie-grièche grises:I km^2, on s'aperçoit qu'avec 4 couples,notre zone faisant 4 km^2 est totalement saturée.

Selon ce même auteur,les couples de Pie-grièche grises choisissent pour se reproduire:soit des campagnes où alternent champs et haies avec des arbres élevés,soit des marais et prés marécageux quand l'agriculture intensive a détruit les campagnes boisées.Et c'est bien ce que l'on observe dans la Somme:une zone boisée à marais peut se trouver saturée alors qu'aucun autre couple n'a été signalé dans les campagnes environnantes.

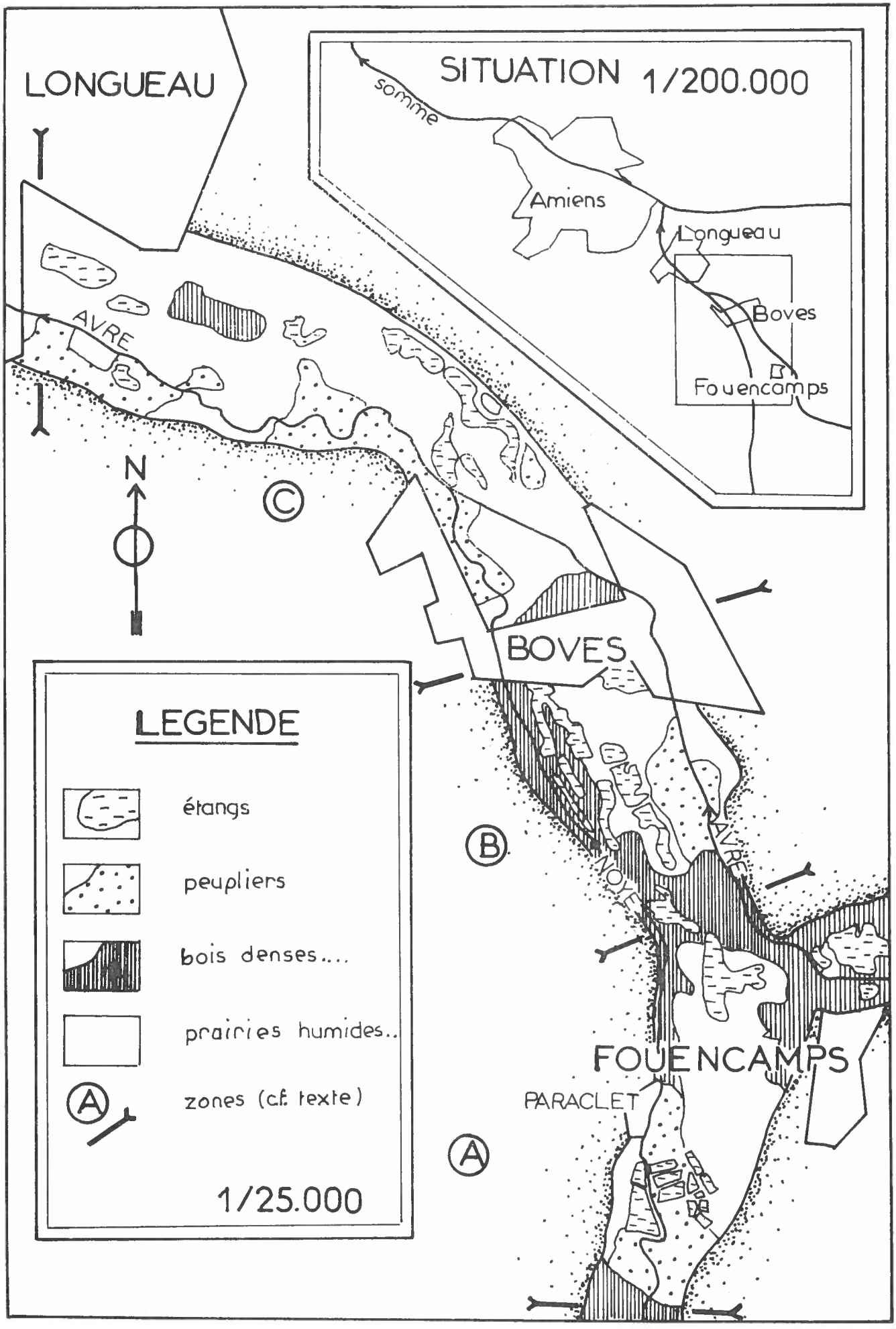
Si l'on divise cette zone,elle même isolée selon des barrières écologiques naturelles (zone boisée non humide importante) ou non naturelles (agglomération) on peut définir 3 sous-zones (A,B,C voir carte I/25 000)Or,nous observons que les zones A et B font approximativement I km^2 chacune et que sur chacune d'elles un couple a niché avec succès en I978.La zone C elle a une surface d'environ I,7 km^2 et ce sont 2 couples cantonnés qui ont été vus en I978 sans que nous ayons de données quant au succés ou l'échec de ces nidifications.

Nous voyons donc que dans ce milieu favorable,l'utilisation maximale a été réalisée aussi n'attendions nous pas d'augmentation des effectifs en I979 mais une stagnation.Malheureusement le terrible hiver I978-I979 semble avoir eu des conséquences désastreuses sur ces oiseaux.En effet,au court de l'été 79 aucun nid ne fut découvert;le premier oiseau régulièrement observé cette année là,ne l'a été que début Aout (Il restera cantonné j'usqu'en Novembre)un seul migrateur ayant été observé le 9 Mai.

Peut-on attribuer cette abs ence uniquement aux grands froids de l'hiver ou celà peut-il être du aux variations naturelles de population?Nous ne le savons pas.De même,l'abs ence constatée de cette espèce en I973 ainsi que sa faible abondance jusqu'en I978 est-elle due à ces mêmes variations de population ou à une meilleure application des règlements de protection pour les passereaux? Peut-être le suivi de la recolonisation,que nous espérons rapide,du milieu par cette espèce nous apportera-t-il des éléments de réponse.

BIBLIOGRAPHIE

- Dupuich H.,ROYER P.,SUEUR F. (I978) Centrale ornithologique G.E.P.O.P. Synthèse des observations I977 dans la Somme. L'Avocette 2(2-3-4) 33-59.
- Géroudet P.(I972) Les passereaux III Des Pouillots aux moineaux Neuchâtel (Delachaux et Niestlé) 2ème ed.,287p.
- Groupe Ornithologique Nord Synthèses des observations.Le héron.
- Neveu G.et SUeur F. (I978) Avifaune de la moyenne vallée de la Somme:Secteurs de Bray sur Somme et Corbie.Les autres vertébrés L'Avocette 2(I) I-20.
- Normand D. et Lesaffre G. Les oiseaux de la région parisienne et de Paris.Paris.(Association Parisienne d'Ornithologie) I56p.
- Royer P. et Sueur F.(I977) Centrale ornithologique G.E.P.O.P. Synthèse des observations I975.L'Avocette I(I) I-I5.
- Royer P. (I977) Intérêt ornithologique de la vallée de la Noye. L'Avocette I(2) 22-36.
- Royer P. et SUEUR F.(I977) Centrale ornithologique G.E.P.O.P. Synthèse des observations I976 L'Avocette I(3-4) 40-60.
- Sueur F.(I976)Section ornithologique.dSynthèse des observations I974 adressées à la centrale G.E.P.O.P.Bulletin d'information et de liaison du G.E.P.O.P. n°7 I0-29
- Yeatman L.(I976)Atlas des oiseaux nicheurs de France.Paris(S.O.F.) 282 p.


LONGUEAU
SITUATION 1/200.000
somme
Amiens
Longueau
Boves
Fouencamps
AVRE
N
©
BOVES
LEGENDE
étangs
peupliers
bois denses....
prairies humides..
zones (cf. texte)
1/25.000
B
NOYE
AVRE
FOUENCAMPS
PARACLET
A